

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 18 (1972)

Heft: 6

Rubrik: La Suisse au fil des jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse au fil des jours

12-13 février

On apprend que trente-deux prêtres catholiques et pasteurs protestants de toute la Suisse romande ont envoyé dans le courant de la semaine au Département militaire fédéral et aux autorités des Eglises une lettre déclarant, qu'après réflexion, ils ont décidé de refuser collectivement toute participation à la Défense nationale (taxes, cours, tirs, etc.) telle qu'elle leur est imposée actuellement.

14 février

Un groupe d'écrivains suisses envoie une pétition au Ministre Furgler pour appuyer le nouveau recours avancé par l'économiste belge Mandel contre le refus de le laisser rentrer en Suisse.

16 février

On apprend que le Département militaire fédéral répondra à la lettre que 32 prêtres et pasteurs romands viennent de lui adresser.

17 février

M. Christoph Eckenstein, responsable de l'information en matière d'intégration européenne, communique que les premiers entretiens des groupes de travail Suisse-CEE, chargés de préparer l'accord entre les parties, se sont déroulés dans une excellente atmosphère. Selon M. Eckenstein, bien que différents points doivent encore être discutés, on peut prévoir que l'accord Suisse-CEE sera prêt avant l'été.

La liste des sujets qui seront traités par les Chambres fédérales pendant la session de printemps est publiée. Parmi ces sujets figurent notamment: l'initiative contre l'exportation d'armes, la huitième révision de l'AVS, les mesures urgentes en matière d'aménagement du territoire et la limitation de vitesse à 100 km/h en dehors des localités.

21 février

Le Conseiller fédéral Pierre Graber, chef du Département politique fédéral, arrive à Londres pour une visite officielle de deux jours. Il s'agit de la première visite en Grande-Bretagne faite par un chef de la diplomatie suisse. M. Graber aura des entretiens avec son collègue britannique, Sir Alec Douglas Home et le ministre chargé des affaires européennes, M. Geoffrey Rippon.

Le bureau fédéral de statistique communique que sur les 6,3 millions d'habitants recensés dans notre pays le 1^{er} décembre 1970, 4,1 millions ou 65% parlent l'allemand, 1,1 million ou 18% le français et 750 000 ou 12% l'italien. Le romanche restant la langue maternelle de 50 000 personnes, son importance (à peine 1%) n'a pour ainsi dire pas changé.

22 février

M. Cherubino Darani, avocat, est nommé directeur régional de la Radio suisse italienne, pour succéder à M. Stelio Molo, nouveau directeur général de la SSR.

26-27 février

M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, arrive à Genève où il rencontre M. Gunnar Jarring, le négociateur des Nations Unies au Proche-Orient. Au Palais des Nations M. Waldheim aborde le sujet de sa prochaine visite à Berne: «Je suis convaincu que la Suisse pourrait jouer un rôle très positif au sein des Nations Unies. J'espère que la Confédération adhérera un jour prochain à l'ONU, mais je suis conscient que la situation telle qu'elle se présente est pour elle difficile».

28 février

L'hospice du Saint-Gothard, avec ses huit bâtiments annexes et ses quelque 6000 mètres carrés de

terrain, restera suisse. Cette bonne nouvelle est communiquée à Berne, au cours d'une séance d'information donnée par la «Fondation Pro Saint-Gothard» et à laquelle participe M. Hans-Peter Tschudi, chef du Département de l'intérieur. Le contrat d'acquisition a été signé le 26 entre le propriétaire qui a renoncé à exploiter le restaurant et l'hôtellerie pour raison d'âge et la «Fondation Pro Saint-Gothard».

1^{er} mars

On apprend que grâce à l'intervention de l'Organisation des Suissses de l'étranger, l'interdiction de verser des intérêts sur les capitaux déposés en Suisse par des Suisses de l'étranger est levée.

3 mars

La catastrophe de Mattmark qui, le 30 août 1965, a fait 88 victimes, dont 56 travailleurs italiens, n'était pas prévisible. Ainsi en a décidé le Tribunal d'arrondissement du Haut-Valais en acquittant dix-sept accusés (directeurs, ingénieurs, hauts fonctionnaires) qui, du 22 au 25 février, à Viège, avaient dû répondre de l'accusation «d'homicide par négligence». Le tribunal, présidé par le juge d'instruction extraordinaire, Mario Ruppen, n'a cependant pas encore publié les considérants qui n'interviendront vraisemblablement pas avant deux ou trois mois.

5 mars

Par 834 186 non, contre 374 734 oui, le peuple suisse rejette l'initiative populaire en vue de la création de fonds pour la construction de logements (initiative Denner), lui préférant le projet de l'Assemblée fédérale proposant l'inscription d'un article constitutionnel sur la construction de logements par 728 068 oui contre 431 688 non.

Quant à l'article 34 sept. sur la déclaration de force obligatoire générale des baux à loyer et sur les

mesures concernant la protection des locataires, il a été massivement adopté par 1 057 456 oui contre 180 633 non.

Deux cantons de Suisse centrale, Uri et Schwyz, disent oui au suffrage féminin. Ainsi, le bastion des adversaires des droits politiques pour la femme s'amenuise sérieusement.

8 mars

Par 113 voix contre 37, le Conseil national adopte le projet de loi sur le matériel de guerre et décide – par 114 contre 38 – de recommander au peuple le rejet de l'initiative populaire «pour un contrôle renforcé des industries d'armement et l'interdiction d'exportation d'armes».

Le Conseil des Etats approuve par 20 voix sans opposition, le projet d'arrêté fédéral modifiant les articles de la Constitution sur l'enseignement. Il accepté également par 27 voix sans opposition l'arrêté fédéral complétant la Constitution par un article sur l'encouragement à la recherche scientifique. Il rejette enfin l'initiative populaire pour la coordination scolaire déposée en 1969 par un groupe de jeunes PAB.

Les résultats définitifs de l'élection du Grand Conseil de Bâle-Ville sont caractérisés par une forte poussée de l'Action nationale, qui gagne 8 sièges et par une perte de 6 sièges des radicaux et de 7 sièges des indépendants.

9 mars

A Genève s'ouvre le Salon international de l'auto.

11 mars

Dans sa séance le Conseil fédéral s'occupe de la question de la reconnaissance du Bangla Desh. Tous les aspects examinés dans ce contexte sont discutés à cette occasion, notamment la position spéciale dans laquelle se trouve la Suisse de par la reprise des mandats de représentation des inté-

rêts indiens au Pakistan et pakistanais en Inde.

12 mars

Une cabine du téléphérique du Schilthorn, au-dessus de Murren, dans l'Oberland bernois, se bloque, deux câbles s'étant croisés. 68 personnes se sont ainsi trouvé immobilisées entre les stations de Birg et Schilthorn, à 240 mètres du sol. Le jour suivant tous les passagers avaient regagné la vallée à bord d'appareils de la Garde aérienne suisse.

13 mars

Le Conseil fédéral a reconnu le Bangla Desh.

15 mars

Douze ans après le refus par les Chambres fédérales de la convention numéro cent sur l'égalité des salaires de l'homme et de la femme, le Conseil des Etats se prononce nettement en faveur du principe «à travail égal salaire égal» pour la main-d'œuvre masculine et féminine.

On apprend que M. Kurt Furgler, conseiller fédéral, recevra une délégation du «Rassemblement jurassien». Le Conseil fédéral répond donc par l'affirmative à une lettre du «R.J.». Il a aussi répondu favorablement à une lettre du Parti démocrate-chrétien du Jura, l'informant qu'il avait chargé M. Furgler de recevoir ses représentants «ainsi que ceux des autres partis politiques qui désireraient lui exposer ses vues».

19 mars

Pendant près d'une heure, la Spitalgasse, près de la gare de Berne, a été paralysée. En quelques minutes, les Béliers avaient tassé du goudron entre les rails du tramway.

25 mars

Avec le slalom géant masculin la 1^{re} édition de la Coupe d'Europe arrive à terme à Arosa. Et une fois encore le ski suisse est à l'hon-

eur grâce à Werner Mattle, qui a terminé en beauté dans sa station une saison dont le haut fait fut l'obtention de la médaille de bronze dans cette discipline lors des Jeux olympiques de Sapporo.

27 mars

Décerné pour la première fois en 1969, le «Prix Contact» de cette année est attribué par les journalistes économiques romands à M. Nello Celio, président de la Confédération.

29 mars

Sic! ... Afin de trouver des fonds pour financer son action, «Pro Infirmis» lance en Suisse alémanique une campagne d'un genre nouveau qui permettra au public d'«acheter» des rencontres avec quelque deux cents personnalités de notre pays.

Il s'agit d'une campagne parallèle à la vente de cartes, qui a pour but de provoquer des dons d'un montant plus important, notamment de la part d'entreprises et de particuliers. Les quelque deux cents personnes de la vie politique, économique ou culturelle, qui offrent gratuitement leurs «services» recevront pendant quelques heures les donateurs pour des sommes variant entre 750 et 7500 francs. Il est par exemple possible d'être reçu par le président de la Confédération, M. Nello Celio – qui est président de «Pro Infirmis» – dans son bureau du Palais fédéral et de dîner en sa compagnie pour une somme de 3000 francs.

3 avril

Coupe suisse de football, demi-finale: au Stade du Wankdorf à Berne, devant 50 000 spectateurs, Bâle bat Young-Boys par 2 à 0. A St-Gall Zurich bat St-Gall 3 à 2. On apprend d'autre part que pour la deuxième fois, un Suisse est champion du monde de l'épée. Trois ans après le Bernois Daniel Giger, vainqueur à Gênes, le Sédunois Guy Evêque, 20 ans, a

enlevé le titre à Madrid en battant dans la poule finale, le Polonais Jerzy Janikowski et le Roumain Paul Szabo.

7 avril

Pour parvenir à une normalisation progressive de la liquidité, la Direction générale de la Banque nationale et la délégation de l'Association suisse des banquiers sont convenues de mettre en vigueur, avec effet immédiat, le régime des avoirs minimaux sur l'accroissement des engagements envers des personnes domiciliées

en Suisse, tel qu'il est défini dans la convention du 1^{er} septembre 1969.

10 avril

Le Comité directeur de la Société de radiodiffusion et de télévision de la Suisse romande nomme M. Jean Dumur, rédacteur en chef de la «Tribune de Lausanne — Le Matin», au poste de chef du Département de l'information de la TV romande.

12 avril

M. Pierre Graber, chef du Dépar-

tement politique fédéral, arrive à Paris en visite officielle. Il s'entretient à l'Elysée avec le président de la République sur les questions européennes et sur les rapports entre la Suisse et le Marché commun élargi.

23 avril

En championnat suisse de football, Bâle bat l'exchampion Grasshoppers par 2 à 1 et reste ainsi 1^{er} du classement de LNA (avec 32 points) devant Zurich (29), Grasshoppers et Lausanne (25), Young Boys (23).

Service suisse des ondes courtes :

Plan d'émissions valable du 7 mai au 4 novembre 1972

Programmes

Du lundi au vendredi: nouvelles, opinions, témoignages et reflets sonores sur la vie suisse et internationale.

En fin de semaine:

programmes culturels, documentaires et de divertissement.

Pour des précisions supplémentaires, prière de demander le pro-

gramme imprimé au Service suisse
des ondes courtes, 3000 Berne 16,
ou aux représentations suisses.

Les heures d'émissions pour l'Europe sont marquées d'un astérisque.